

Bon à savoir

● Formation

Définition

Le terme de formation est très utilisé mais sa définition est floue et varie en fonction de l'époque où nous vivons et de l'image que nous avons de l'être humain. Il arrive souvent que la formation et l'idéal de formation soient employés comme des synonymes. Aujourd'hui, tout le monde s'accorde sur le fait que la formation ne se résume pas à une appropriation de connaissances et de compétences, mais qu'il s'agit plutôt d'un processus de développement continu au cours duquel l'être humain développe ses capacités spirituelles, culturelles et pratiques ainsi que ses compétences personnelles et sociales. Nous sommes « en formation » dès notre naissance et jusqu'à notre mort. Les connaissances acquises à l'école ne contribuent que dans une faible mesure à celle-ci. Le processus de formation dépend essentiellement de la relation entre l'homme et le monde qui l'entoure – en particulier des efforts qu'il fait pour le connaître et le comprendre.

Comment les enfants se forment-ils ?

Dès leur naissance, les enfants sont compétents, actifs et curieux. Ils essaient de découvrir et comprendre le monde qui les entoure avec tous leurs sens. La formation d'un enfant en bas âge consiste à expérimenter par lui-même, explorer, demander, observer et communiquer. Les enfants ne doivent pas être « formés » au sens littéral : ils se forment tous seuls. Lors de la petite enfance en particulier leur apprentissage est principalement empirique. Les enfants se forment grâce aux expériences qu'ils font de leurs actions et par les dialogues qu'ils ont avec les adultes et les autres enfants. En fait, les processus de formation de la petite enfance sont des « processus relationnels ». Les piliers de cet apprentissage sont la confiance, le sentiment d'appartenance et la qualité des interactions avec les personnes de référence de l'enfant.

Droit à la formation

Officiellement, il est aujourd'hui incontestable que tous les enfants ont un droit à la formation. Ce droit est formulé dans différents articles de la Convention des droits de l'enfant des Nations Unies qui a été signée par la plupart des pays. Mais la question cruciale qui se pose est de savoir comment ce droit doit être appliqué – en particulier dans la mise en place de mesures adaptées en cas de constat de lacunes et de handicap pédagogique. Il a été prouvé que les ressources financières des parents, le statut social et l'intégration culturelle affectaient les possibilités d'éducation d'un enfant. Si des enfants sont désavantagés, les institutions peuvent et doivent jouer un rôle de soutien. Notons que l'aide à la formation des enfants défavorisés a plus de chance de réussir si elle est apportée dès la petite enfance.

Permettre des processus pédagogiques

Une vision contemporaine de la formation allie les dimensions du « jeu », de l'« apprentissage » et du « développement ». L'objectif de l'aide au développement et à la formation des enfants est de leur fournir un environnement d'apprentissage stimulant dans lequel ils peuvent faire l'expérience d'eux-mêmes et du monde sous des formes variées. Cet environnement doit offrir à l'enfant – en fonction de ses intérêts, de ses questions et de ses compétences – des opportunités pour expérimenter de nouvelles choses. Il est également incité à acquérir de l'autonomie. En effet, les enfants devraient recevoir des moyens très concrets d'agir eux-mêmes. Ils doivent avoir des possibilités d'imitation et pouvoir recevoir des avis ou des retours (encouragements, compliments, etc.) d'un adulte. Ceux-ci leur permettent de classer leurs expériences actuelles dans leur expérience de vie générale. L'aide à la formation est destinée et doit commencer dès

Page suivante »

la petite enfance. Dans ce cas, il est important de noter qu'il ne s'agit ni de « scolarisation » ni d'un « soutien précoce » de pédagogie curative. Les leçons construites et visant à transmettre des connaissances ne répondent pas aux processus d'apprentissage des enfants en bas âge et ne sont pas adaptées aux besoins des enfants en termes d'activité physique et d'expérience. Les enfants sont ancrés dans le temps libre à leur disposition et se structurent grâce aux rythmes. Ces derniers permettent de développer leur capacité de concentration, une base essentielle pour le processus d'apprentissage. Disposer de leur temps librement permet aux enfants d'apprendre à devenir autonome. À l'inverse, des concepts éducatifs erronés et l'attitude rigide du personnel pédagogique risqueraient de bloquer les enfants dans leur processus de formation. Quand les exigences et le contrôle de l'enseignant-e sont trop élevés, que les enfants ne peuvent pas participer à la création du contenu enseigné et que l'enseignant-e ne leur permet pas de construire des relations, les processus de formation adéquats ne peuvent pas se mettre en place.

Accorder une place à la formation

« Le lieu est le troisième éducateur ». Cette citation vient de la « pédagogie Reggio » et signifie que le potentiel de l'éducation – et donc également de l'aide à la formation – dépend des possibilités offertes par le lieu physique qui entoure l'enfant. Par « lieu », on entend, d'une part, les locaux des institutions telles que les écoles ou les crèches et, d'autre part, l'espace total environnant dans lequel l'enfant se déplace. Cet espace offre-t-il des possibilités d'expérience individuelle ? Ces offres sont-elles pertinentes pour le processus éducatif ? Les contacts sociaux sont-ils facilités dans cette conception spatiale ? Les besoins physiques ont-ils suffisamment d'espace pour s'exprimer ? Y a-t-il des endroits prévus pour se reposer et se détendre ?

Y a-t-il un espace réservé aux activités physiques ? Comment l'enfant peut-il s'y déplacer ? Quelles expériences peut-il y faire ? Par exemple, il est montré qu'un enseignement magistral à l'école ou le fait de réaliser le trajet de la maison à l'école en voiture offre trop peu d'« espace » aux enfants pour faire leurs propres découvertes et expériences. La culture et les idéaux des parents déterminent également fortement les lieux de formation qui sont considérés comme appropriés. En Italie, les enfants font de nombreuses expériences sociales dans les lieux publics. En Suisse, ces expériences se font plutôt sur les terrains de jeux spécialement équipés. En termes de gains éducatifs, certains concepts participatifs ont prouvé leur bienfait comme, par exemple, celui de permettre aux enfants d'aménager à leur goût et selon leurs idées leur propre terrain de jeu.